

ÉTAULES, SAMEDI 17 mai 2025

BALADE GOURMANDE SEMI-NOCTURNE

Organisée par « **TERRE ET MER A ÉTAULES** »
Départ libre de la salle municipale d'Étaules
Allée William Jonka entre 18h00 et 19h00

Le repas comprenant : apéritif, entrée, plat, fromage, dessert et boissons,
sera réparti dans différents stands sur un parcours de 9 km
dans la campagne étaulaise.

Inscription obligatoire avant le lundi 12 mai 2025



Aucune inscription sur place
Gilet de sécurité fluorescent obligatoire
Chaussures de marche et lampe de poche recommandées

15 euros par adulte, 8 euros par enfant de moins de 12 ans

Renseignements au 06 17 06 22 37 ou terreetmeraetaules@gmail.com

Coupon réponse ci-dessous à envoyer à :
TERRE ET MER A ÉTAULES
27 rue Charles Hervé - 17750 ÉTAULES

COUPON REPONSE

Marche Gourmande – 17 mai 2025 – Étaules

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse mail :

Téléphone : (Pour information en cas d'annulation)

Adulte(s) : 15 € x = Enfant(s) < 12 ans : 8 € x =

Chèque total de : à libeller à l'ordre de TERRE ET MER A ÉTAULES

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement, décharge les organisateurs de toute responsabilité en cas d'incident ou accident lors de la manifestation et m'engage à respecter le code de la route.

Signature :

ÉTAULES

BALADE GOURMANDE, SAMEDI 17 mai 2025

RÈGLEMENT

Cette balade gourmande semi-nocturne est organisée par « TERRE ET MER A ÉTAULES » sur un parcours de **9 km** dans la campagne étaulaise.

Organisation

- Inscription payante avant le lundi 12 mai 2025 à l'aide du coupon joint.
- Nombre de place limité à 200 personnes
- **Aucune inscription ne se fera sur place**
- **Gilet de de sécurité fluorescent obligatoire**
- **Chaussures de marche et lampe de poche recommandées.**
- Retrait des coupons repas au gymnase le jour de la randonnée à partir de 18h00. Ce coupon devra être présenté à chaque stand et devra être conservé jusqu'à l'arrivée.
- En cas d'annulation pour cause de mauvaise météo, les inscriptions seront remboursées.
- Départs entre 18h00 et 19h00 dernière limite pour une marche avec des pauses repas en semi-nocturne.
- Le parcours est balisé par des flèches au sol ou sur des panneaux.
- En cas d'accident ou d'incident le n° de la coordination sera le :

06 17 06 22 37

Responsabilité

- Chaque participant doit être couvert par une assurance responsabilité civile et être reconnu apte à la marche.
- Les enfants mineurs sont sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte d'objets ou de vol.
- Des traversées de routes sont prévues : respectez le code de la route.
- Des agents de sécurité vous aideront à traverser les zones à risque, suivez leurs conseils
- Ne pas laisser de détritrus sur le parcours
- Il est fortement recommandé de ne pas fumer sur le parcours et il est **formellement interdit de jeter des mégots dans la nature.**
- Respectez la nature, évitez toute action pouvant la dégrader.

Nous vous souhaitons une excellente Marche